



BO N°5 du 5 février 2021

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la (les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant et propriétaire : Sandrine et Eric Crettenand, Rue de la Fourchy 6, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 1082, folio 18, lieu-dit La Fourchy à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : Ha, hameau et R3, villas
Coordonnées : 2'583'089 / 1'112'978
Auteur des plans : Alphatechnic CVS Sàrl, Route de la Dranse 5, 1921 Martigny-Croix
Objet : Installation d'une PAC air-eau extérieure

Requérant et propriétaire : Romaine et Marcel-Philippe Blanc, Rue de la Vigne 2, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 966, folio 15, lieu-dit La Vigne à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : Ha, hameau
Coordonnées : 2'583'278 / 1'113'006
Auteur des plans : Thermocast Sàrl, Route du Manège 2, 1950 Sion
Objet : Installation d'une PAC air-eau extérieure

Requérant: Mélanie Mathys Donzé, Chemin Docteur Jean-Louis Prévost 8, 1202 Genève
Situation : Parcelle(s) 3478, folio 41, lieu-dit L'Eterpey à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 2'583'611 / 1'110'756
Propriétaire : PPE 7631 et 7632
Objet : Pose d'une cabane de jardin avec demande de dérogation de la zone réservée

Requérant et auteur des plans: Home Partner Sa, Rue Centrale 28, CP 724, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle(s) 6279, folio 24, lieu-dit Les Esserts à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T2, chalets
Coordonnées : 2'584'913 / 1'109'904
Propriétaire : Francina de Jonge et Jaap van Hulten, Rue des Cerfs 55, CP 710, 1918 La Tzoumaz
Objet : Agrandissement du chalet

Requérant et propriétaire: Bernard et Annick Crettenand, Rue Fleurie 11, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 5946, folio 17, lieu-dit La Fourchy à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 2'583'050 / 1'113'100
Objet : Réfection de la toiture et des façades avec pose d'isolation périphérique et changement de volets

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail constructions@riddes.ch. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 5 février 2021

L'Administration communale